Mars

Chers Membres,

C'est LE sujet du mois : Delhaize qui a décidé de convertir l'ensemble ses 128 supermarchés intégrée en magasins affiliés indépendants. Seront-ils les seuls ?

Depuis plusieurs semaines, les partenaires sociaux et certains media nous diabolisent tels des patrons voyous sensés exploiter leurs travailleurs ...

Nous allons devoir rappeler que nos modèles de PME sont souvent familiaux, avec un ancrage local et non-délocalisable, basés sur la proximité avec les clients et les collaborateurs. C'est un modèle qui fonctionne, qui défend un emploi stable et de qualité, avec des échanges plus directs et moins formels.

Néanmoins cette proximité nous oblige régulièrement à nous adapter aux besoins de nos consommateurs. Leur perte de pouvoir d'achat, les nombreuses avancées technologiques, les heures d'ouverture pour répondre aux nouvelles formes de consommation, voire une concurrence accrue au sein même de leur enseigne, et tout cela bien entendu en gardant la marge de fonctionnement nécessaire.

Après la crise du Covid où nous étions un secteur essentiel, la crise de l'énergie où nous nous sommes battus pour faire entendre notre voix sans pour cela avoir gardé les prix du passé.

Une nouvelle priorité à laquelle nous devrons être attentifs : l'envie d'uniformiser les commissions paritaires, ce qui serait grandement défavorable pour notre activité d'indépendant et qui nous mettra tôt ou tard en grande difficulté.

Pour terminer, je ne dois bien entendu pas vous parler des autres dossiers en cours qui restent au centre de nos préoccupations quotidiennes.

Certain, que nous franchirons ces difficultés avec succès, être indépendants est bien plus qu'un boulot, c'est une vocation.

Pascal Niclot

Président